

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 286

**Artikel:** Réforme de l'Etat  
**Autor:** Meylan, Paul A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026637>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Réforme de l'Etat

Dans le numéro du 1er août de « *Domaine Public* », l'article de R.E. Germann souligne justement les insuffisances de notre imparfaite démocratie.

Sans vouloir prendre une position définitive sur les problèmes soulevés, je me permets quelques réflexions sur notre droit de référendum.

Cette disposition constitutionnelle agit comme un frein pour ralentir la marche du progrès social. Chaque fois qu'une loi à caractère progressiste se discute au Parlement, la crainte du référendum hante l'esprit de ses partisans et adversaires. La forme et le fond du futur acte législatif s'en ressentent. Il sortira des débats, adapté; sa portée pratique sera amoindrie. Les dispositions les plus importantes auront été amputées de formes trop constructives.

Selon la Constitution (art. 123), une modification, pour être adoptée, exige la majorité des cantons suisses, aussi bien que celle des électeurs. Cette disposition est loin d'être l'expression de la parfaite démocratie.

Soit une révision constitutionnelle à caractère social en votation dans nos vingt-deux cantons et trois demi-cantons.

Elle passe le cap du choix des électeurs avec une majorité suffisante. Mais, en ce qui concerne les cantons, on enregistre douze « oui » et treize « non » : le treizième « non » est un demi-canton qui détermine sa position négative avec un écart d'une dizaine de voix. La révision constitutionnelle, toute progressiste et intéressante qu'elle soit, est bloquée.

Nous nous trouvons là devant un fait légal, mais absurde. C'est là un des côtés faibles de notre démocratie suisse.

Il est grand temps qu'une mise à neuf de l'acte fédéral numéro un soit entreprise sérieusement.

**Paul A. Meylan**

## LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

### L'envers du miracle

*Dans le supplément du week-end de la « National Zeitung », et au moment où le sous-développement est plus que jamais à l'ordre du jour, après la conférence de Bucarest, une enquête particulièrement bien venue à noter cette semaine : le correspondant latino-américain du grand quotidien bâlois dresse le bilan de cinq ans de « miracle brésilien ».*

*A première vue les statistiques qui impressionnent beaucoup les hommes d'affaires helvétiques, et qui sont du reste largement diffusées dans l'Europe entière, sur le développement impressionnant du Brésil, semblent confirmées par la place de plus en plus considérable qu'occupe ce pays en Amérique latine, place qui, vu l'effacement progressif du Chili, ne manquera pas de s'élargir ces prochaines années.*

*Lorsque l'on y regarde de plus près, certains autres chiffres donnent à réfléchir; par exemple : le Brésil compte 100 millions d'habitants; sur ce total, un million se porte remarquablement bien, mais quelque 40 millions de citoyens de ce pays, qui compte potentiellement parmi les plus riches de la planète, sont sous-alimentés.*

*C'est dire que le bilan que l'auteur dresse pour la « NZ » est plus que nuancé quant à la réussite des régimes qui se sont succédé à Rio. Le texte en question est du reste mis en regard d'un certain nombre de citations de l'évêque brésilien bien connu, Dom Helder Camara, dont celle-ci : « Même s'il nous fait honte, aurons-nous le courage de tracer le parallèle suivant ? Autant, dans les pays en voie de développement, c'est sur le dos de millions de compatriotes qu'un petit groupe de riches privilégiés jouit de ses richesses, autant, à l'échelle mondiale, c'est avec la misère des pays pauvres que les super-grands édifient leur puissance ».*

— Dans le magazine du « *Tages Anzeiger* » un climat d'exotisme en apparence avec l'abandon de l'actualité helvétique pour deux sujets de « politique étrangère » : il est certain en fin de compte que l'affaire de l'enlèvement de Patty Hearst, si elle est caractéristique d'une certaine facette des Etats-Unis, fournit des indications également sur notre avenir; de même le reportage du conseiller national Walter Renschler en Corée du Nord donne une idée sur les relations (diplomatiques ?) qui pourront exister entre cette république démocratique et la Suisse.

## BAROMÈTRE

### Le nerf de la guerre

Chaque année, le Parti libéral socialiste suisse, issu du Mouvement de l'économie franche, organise auprès de ses membres et sympathisants une collecte pour financer sa propagande. L'an passé,

plus de 40 000 francs ont ainsi été réunis.

En 1974, les autorités du Parti libéral socialiste ont d'ores et déjà prévu que l'argent récolté sera réparti « grosso modo » en deux rubriques : les premiers 20 000 francs seront consacrés au développement du mensuel « *Evolution* », et le solde permettra de faire mieux connaître les buts du parti et le parti lui-même par des annonces qui paraîtront à l'occasion d'importantes votations populaires.

Notons que cet appel de fonds est accompagné d'une brochure. Cette année, elle est due à la plume de l'ancien conseiller national Werner Schmid, et intitulée « *La Liberté perdue (Die verlorene Freiheit)*, vingt-cinq années d'articles économiques » (sous-entendu : dans la Constitution fédérale).

L'importance des moyens financiers que les membres d'un parti mettent volontairement à sa disposition est aussi un important indice du militantisme.